



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E202342

VALABLE JUSQU'AU

14/03/2026

ÉDITÉ LE

21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2023

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/10/2023
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC saint malo

Siret : 923 690 135 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5841571

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 11088013 0003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 11088013 0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : VELLY FRERES

4 RUE DE LA CROIX DU FRESNE
LIEU DIT LE CALVAIRE
35540 PLERGUER

Téléphone : 02 99 58 92 10

Portable : 06 13 41 02 37

Site Internet :

E-mail : contact@vellyenr.fr

Responsabilité légale :
VELLY ERWAN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/03/2024
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	15/03/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/03/2024
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	15/03/2024
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	15/03/2024
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	15/03/2024
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	15/03/2024
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	15/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.